

Christiane CHAULET ACHOUR
Professeur de Littérature comparée et francophone
Université de Cergy-Pontoise
UFR Lettres et Sciences Humaines – Les Chênes II
33 Bd. du port
95011 – Cergy-Pontoise – CEDEX
<http://www.chrsitianeachour.net>

Cergy, le 1^{er} mars 2012

Lettre ouverte à Mr. P. Vermeren

Monsieur,

J'ai pris connaissance il y a quelques jours d'une page d'un de vos livres, *Maghreb, la démocratie impossible ?*, daté de 2004 (mais vous-même m'apprenez dans le courriel que vous venez de m'adresser, qu'étant donné sa qualité prémonitoire... il a été réédité l'année dernière !), d'un passage loufoque qui m'est consacré.

Complètement ébahie, je me découvre une nouvelle biographie on ne peut plus fantaisiste et dont les éléments sont énoncés avec beaucoup de certitude, sans en donner les sources bien naturellement !

J'ai d'abord ri et fait rire amis et connaissances, pensant avoir à faire à une fiction mais j'ai ensuite bien vu qu'il n'en était rien et que vous étiez même un « historien spécialiste du Maghreb » !

Il me semble donc qu'il faudrait sérieusement revoir vos sources avant d'écrire sur les vivants (les morts, eux, ne peuvent plus rien dire !)

Je reprends donc à la p. 154, de ce livre qui, d'après votre courriel, est une référence pour le Maghreb. Je laisse de côté vos affirmations tranchantes sur les mariages mixtes, elles vous appartiennent. Ce qui est plus embêtant, c'est que j'en sois l'illustration avec une somme d'erreurs que j'avoue avoir rarement vu accumulées en si peu de lignes :

*mon choix serait « de porter le processus de l'indépendance jusqu'à son terme », « en transgressant la barrière communautaire » : c'est une conception du mariage assez originale et vectorisée. Il aurait mieux valu me demander ce qu'il en était !

*Poursuivons : « Tel est le choix de Christiane Chaulet, fille de chirurgien, née à Alger en 1946 », le nom, le patronyme et l'année de ma naissance sont exacts mais pas le père que vous m'attribuez.

Manque de chance pour vous, pas de chirurgien dans la famille, pas de père exerçant cette profession. Il est vrai que pour un spécialiste de l'Algérie, le nom d'Alexandre Chaulet est inconnu.

*Le plus hilarant vient après : « elle est la compagne d'Abhane Ramdane (sic), assassiné en 1957 » : les filles d'Algérie sont précoces et les "indigènes" portés sur la jeunesse, n'est-ce pas, mais faire de moi la maîtresse d'Abane Ramdane (le h est inutile même s'il vous semblait que cela faisait plus arabe. Pour un berbère...) à 11 ans et avant (car pour être la compagne de...) : c'est grotesque ! De plus, avoir la prétention de traiter de l'Algérie en ignorant manifestement qui est Abane Ramdane, c'est époustouflant. Quoiqu'il en soit, je peux vous assurer qu'il avait sûrement autre chose à faire en sortant des prisons coloniales dans ces années 50 que de s'intéresser à une fillette de 10 ans et ma vie, à 10 ans, était autrement plus sage ! Par ailleurs, cela dénote une connaissance très approximative de l'étanchéité des communautés dans l'Algérie coloniale. Les dates auraient dû vous mettre en alerte mais aussi une vraie connaissance de l'Algérie coloniale et des responsables politiques de la guerre de libération nationale ; en particulier de celui qui est, pour les démocrates (cf. le sujet de votre livre), un modèle...

*« sa famille opte pour la nationalité algérienne en 1962 » : je ne sais ce que vous entendez par "famille" : prenons si vous le voulez bien le sens basique : parents (2) et enfants (7). Nous étions donc

9 : sur les 9, 5 seulement ont pris la nationalité algérienne. Votre mise en facteur commun est pour le moins rapide et caricaturale comme toutes les assertions de cette page.

*« puis elle se marie à l'écrivain Mouloud Achour (auteur du roman *Le Survivant*) » : encore une fois je suis tout à fait navrée pour vous mais c'est faux sur toute la ligne. Il est vrai que Dupont ou Dupont, c'est la même chose !... Et cette fois, c'est encore plus embêtant que les affirmations qui précèdent car cela peut être crédible étant donné que Mouloud Achour et moi avons fait nos études à la fac. d'Alger durant la même période et qu'une enseignante de littérature (mais vraisemblablement, vous n'avez pas été jusque là dans votre « documentation ») épousant un écrivain, quoi de plus logique ! Eh non ! cher monsieur, Mouloud Achour ne fut, n'a pas été et n'est pas mon mari ! Un ami oui, en tout bien tout honneur comme on dit (avec vous, il vaut mieux prendre ses précautions et dire les choses en appuyant lourdement !). Au passage je vous signale au cas où vous auriez à le citer à nouveau, lui, que *Le Survivant* n'est pas un roman mais un recueil de nouvelles publié en 1971 et que, depuis, Mouloud Achour a à son actif plusieurs œuvres littéraires et qu'il est une des plumes reconnues de la nouvelle en Algérie. Ces informations étaient faciles à trouver dans mon *Anthologie de la littérature algérienne*, publiée conjointement chez Bordas à Paris et à Alger-ENAP en 1990.

Je déborde au-delà de ce paragraphe tout à fait épique, vous en conviendrez, qui m'est réservé pour lire le paragraphe suivant qui s'appuie uniquement sur le témoignage de Monique Gadant : et là encore, vous généralisez à partir d'une unique source. Vous enchaînez alors deux contre-vérités (que vous les ayez accumulées sur ma personne, modeste et invisible est une chose mais là !!!) qu'*Alger républicain* soit le journal du Parti communiste algérien est faux et qu'Albert Camus en ait été le fondateur est faux : il y avait, déjà en 2004, suffisamment d'ouvrages sur Camus et sur *Alger républicain* pour que ces deux « erreurs » soient évitées. Malheureusement le fac-similé que m'a envoyé un ami s'arrête à la p. 154 : je me demande ce que vous avez raconté sur Bachir Hadj Ali... Quelqu'un m'a suggéré de passer au peigne fin votre livre. Mais franchement, j'ai autre chose à faire. Je pense qu'il nous réserverait encore quelques perles.

Ma demande est simple – et c'est la raison pour laquelle, j'envoie le double de cette lettre à votre éditeur Fayard : au cas où une réédition est envisagée, la suppression des 6 lignes me concernant de « Tel est le choix de... (jusqu'à) *Le Survivant* » Il n'y a rien à rectifier comme vous me le suggérez dans votre courriel... tout est faux et je n'adhère pas du tout à votre interprétation sur les couples dits mixtes (les autres sont-ils les couples homosexuels ?), donc je ne peux rectifier ces 6 lignes pour en être une illustration démonstrative. Les vérifications se font avant et non après.

Avec déjà deux éditions, le mal est fait. Ma seule consolation, c'est que personne, depuis huit ans, ne m'ait signalé mes exploits de jeunesse avec un des plus éminents acteurs de la décolonisation (ce n'est pas rien, franchement, d'être la compagne d'Abane Ramdane !) : ce qui prouve que le livre a été peu lu parmi les intellectuels du Maghreb, en particulier de ma génération. De toute façon, les deux dates 1946-1957, sautent aux yeux pour dénoncer la légèreté du propos, pour ne pas dire plus !

Je ne peux que vous conseiller à l'avenir de donner vos sources, de noter les pages quand vous citez, ce que vous ne faites pas pour Monique Gadant. Il semblerait que vous soyiez perçu comme un spécialiste du Maroc : il vaudrait mieux vous en tenir à ce pays du Maghreb car manifestement pour l'Algérie...

Ma vraie demande serait que vous me donniez les sources d'une telle galéjade mais vous m'avez déjà dit que huit ans, c'était loin, et que vous ne vous souveniez pas. On reste pourtant responsable de ce que l'on écrit et surtout, de ce que l'on publie.

Christiane Chaulet Achour